

Nom :

Prénom :

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
Session 2021

**Concours externe
Adjoint-e en gestion administrative**

Epreuve écrite d'admissibilité
Mercredi 19 mai 2021

Durée : 2 heures

Important :

Assurez-vous que le sujet soit complet : pages numérotées de 1 à 22 pages

Les réponses aux questions seront données directement sur le sujet.

NOTE IMPORTANTE : les candidats seront tenus de répondre aux questions de façon concise, dans l'espace prévu, en utilisant les termes techniques appropriés.

Il est rappelé aux candidats que leur identité ne doit figurer que dans le cadre prévu à cet effet sur la copie et en aucun cas sur le sujet. Toute mention d'identité portée en un autre endroit entraînera l'annulation de la copie.

L'usage du téléphone portable est strictement interdit.

Une attention particulière sera portée sur la présentation et l'orthographe.

PARTIE 1 : CULTURE GÉNÉRALE

1) Qui est l'actuel 1^{er} ministre ?

2) Quelle est la capitale de l'Australie ?

3) En France, qui est à l'origine d'un projet de loi ?

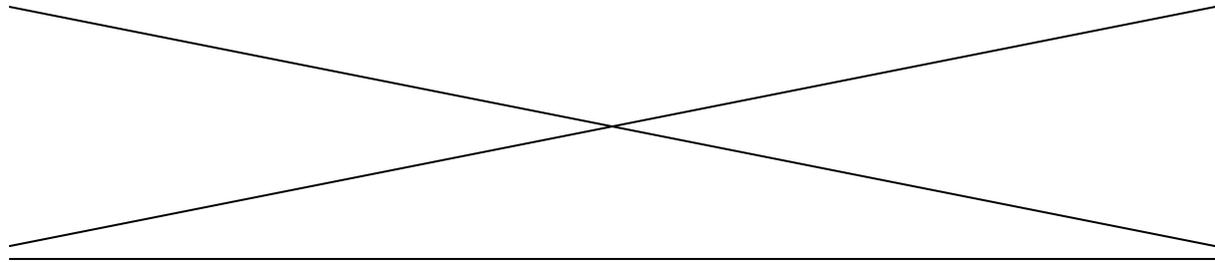
4) En France, quel évènement historique célèbre-t-on le 11 novembre ?

5) Quel président américain a démissionné après le scandale du Watergate en 1974 ?

6) Sur quoi porte la convention internationale, dénommée « L'accord de Paris »

7) Quelle invention doit-on à Alfred Nobel ?

8) Qui a peint le tableau intitulé *Guernica* ?



9) Qui est le réalisateur du film *Avatar* (2009) ?

10) Qui a écrit « *Le jeu de l'amour et du hasard* » ?

11) Besançon est-elle une ville plus orientale que Nice ?

12) Y a-t-il plusieurs Centre Pompidou en France si oui où ?

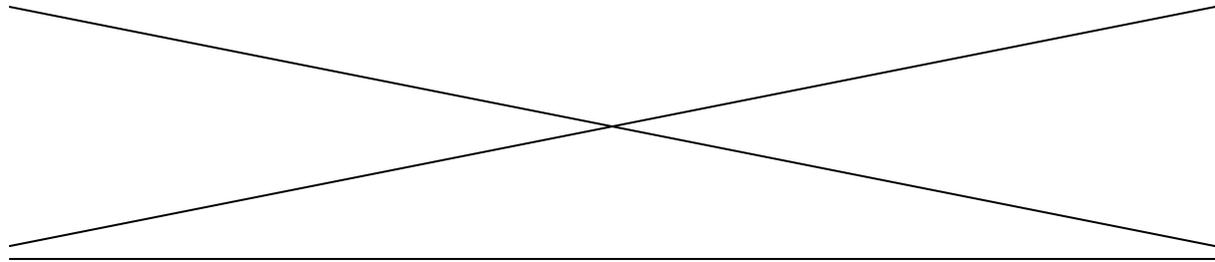
13) Comment sont actuellement désignés les conseillers communautaires auprès des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ?

14) Qu'appelle-t-on le Chemin des Dames ?

15) En quelle année la loi de séparation des Églises et de l'État a-t-elle été adoptée en France ?

16) Quel est le point commun entre Geneviève De Gaulle Anthonioz, Marie Curie, Germaine Tillion ?

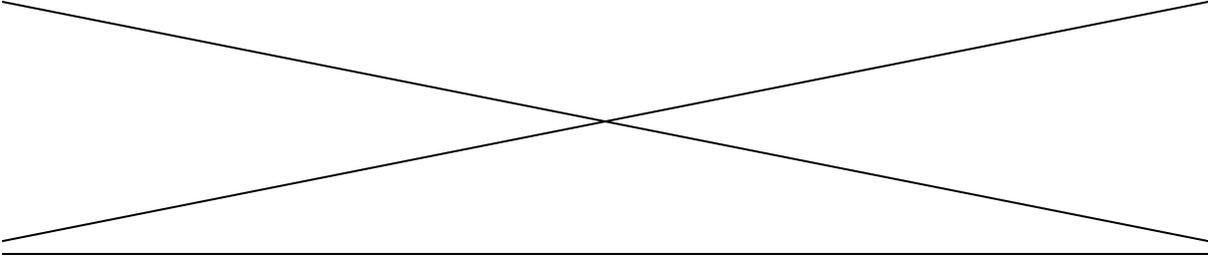
17) De quelle nationalité sont les membres du groupe Daft Punk ?



18) Avec quel artiste la sculptrice Camille Claudel entretint-elle une relation ?

19) Sous quel autre nom est connu, François-Marie Arouet figure emblématique de la philosophie des Lumières ?

20) Ou est situé le siège de la Cour européenne des droits de l'homme ?



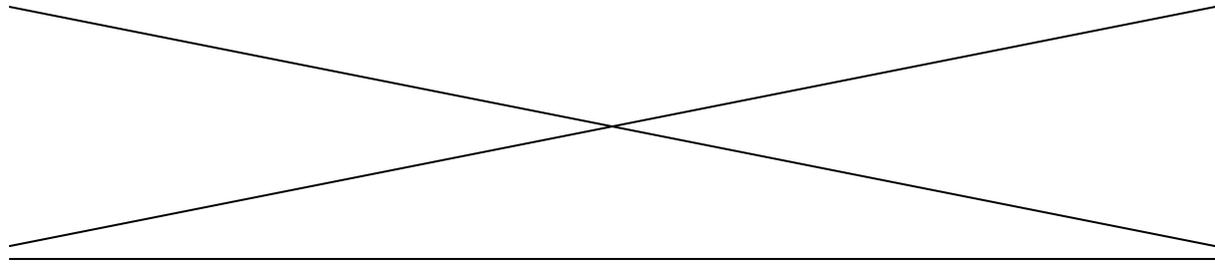
FONCTION PUBLIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1) Quelles sont les différentes filières des personnels BIATSS ?

2) Citez quatre corps des personnels enseignants titulaires que l'on trouve à l'université ?

3) Quelles sont les missions d'un enseignants-chercheur et leur volume respectif ?

4) Quelle est la durée annuelle du travail effectif dans la fonction publique ?



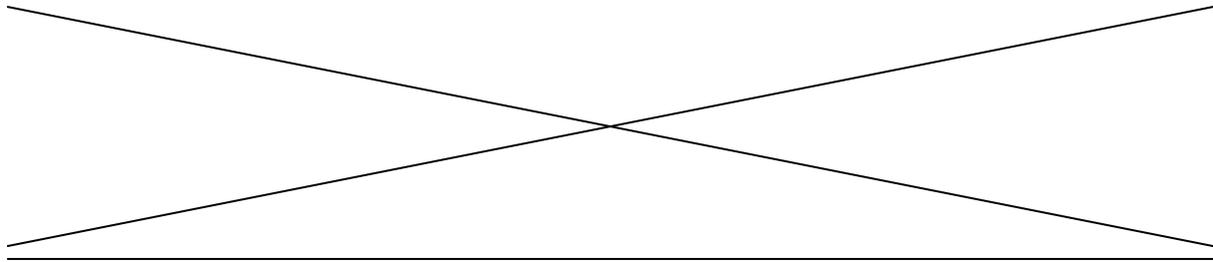
5) Citer deux droits et deux devoirs d'un fonctionnaire ?

**6) Classer ces textes dans la hiérarchie des normes du plus important au moins important :
Décret, directive, loi, circulaire, constitution**

7) Qui est l'actuel ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ?

8) Citez 3 grades universitaires

9) Par qui est élu le ou la président.e d'une université ?

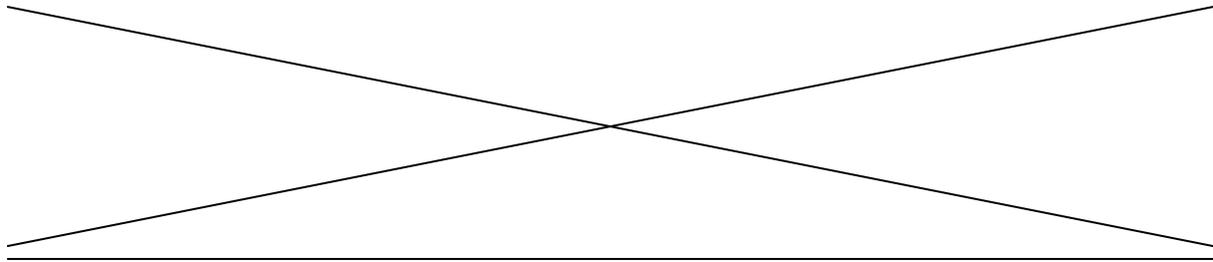


10) Citez 3 des 6 missions de l'université :

11) Indiquez quelles sont les 3 fonctions publiques en France :

12) Citez un programme d'échanges internationaux à l'université :

13) Qui est le chancelier des universités ?



14) Que signifient les acronymes suivants ?

UFR-----

EPSCP-----

UMR-----

IUT-----

GVT-----

CET-----

CROUS-----

GBCP-----

PASS/LAS-----

RGPD-----

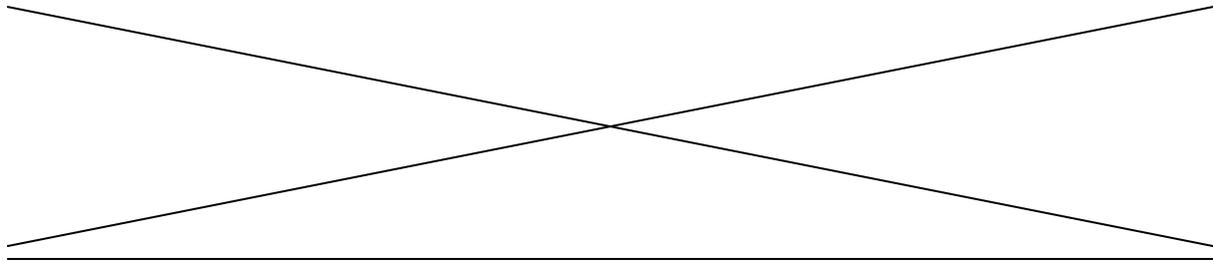
CHRU-----

IDEX-----

15) Développez et expliquer chaque acronyme :

CCPANT -----

BAP -----



16) Citer 4 différentes instances de l'université ? Quel est le rôle principal de chacune ?

.....

.....

.....

.....

17) Quel est l'organe décisionnel de l'université ?

.....

18) Citez 3 grands principes budgétaires des finances publiques

.....

.....

.....

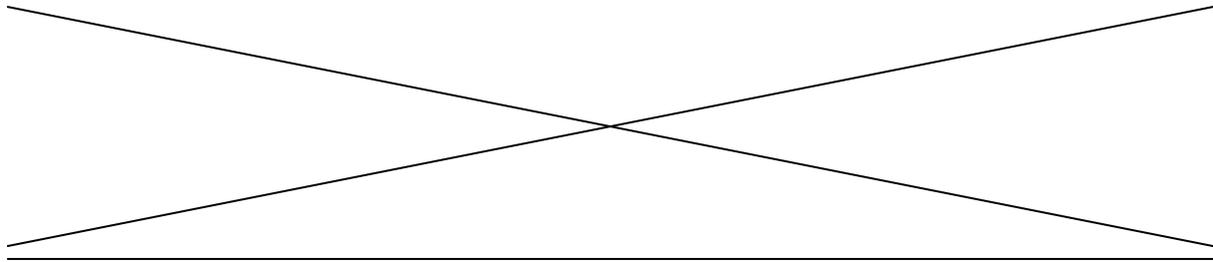
19) Citer 4 positions du fonctionnaire ?

.....

.....

.....

.....



20) Quel est le premier diplôme de l'enseignement supérieur ?

.....

21) Classez dans le bon ordre les étapes de la dépense

Engagement juridique - Paiement de la facture - Constatation de la livraison - Contrôle de l'opportunité de la dépense - Contrôle de la régularité de la dépense

.....

.....

.....

.....

.....

22) Citez 3 conditions de recevabilité d'une candidature au concours externe d'ATRF BAP J ?

.....

.....

.....

PARTIE 2 : FRANÇAIS

1) Entourer les erreurs dans le texte suivant et réécrivez les mots correctement sur la ligne

Objet : Candidature pour le diplôme d'état « Infirmier en pratique avancée » (grade master)

.....
Madame, Monsieur,

.....
Infirmière diplômé depuis 2013, je suis actuellement employé en tant que puéricultrice dans un
.....
service de pédiatrie au centre hospitalier de X et je souhaite vous présentez ma candidature
.....
pour intégré le master d'infirmière en pratique avancée dispenser par votre établissement.
.....

Je suis domicilié dans une commune rural isolé que l'on peu qualifié de désert médical.
.....

Les difficultés majeur que rencontrent la population concerne le suivi et la prise en charge
.....
de leur pathologies.
.....

Sur se secteur, une infirmière en pratique avancée trouvera toute sa place. Avec une plus
.....

~~_____~~
~~_____~~
grande autonomie et une expertise clinique, l'infirmière en pratique avancée représente un

-----atout
non négligable pour la population.

-----Je
souhaite m'inscrire dans la mention « pathologies chronique et stabilisé ».

Une fois formé, il me sera possible, en collaboration avec les médecins, d'accompagner les

patients, de raccourcir les délais de prise en charge et ainsi améliorer la qualité des soins

prodigés au patient.

La formation que vous proposez est l'occasion parfaite qui me permettra de palier au (le)

manque de médecin et d'enrichir l'offre de soins sur mon territoire. Vous comprendrez à

-----quel
point il me tient à cœur de pouvoir mener à bien cette formation. Cette formation, me

permettra également d'acquérir une analyse plus fine des situations cliniques et donc

d'approfondir mes connaissances en santé.

De plus, comme mentionnée plus haut, je travaille actuellement dans un service de pédiatrie

qui est accolé à une grande maternité. L'équipe médicale peine à suivre de façon satisfaisante

~~_____~~
~~_____~~
les enfants qui, une fois sorti du service, manifeste des retards de développement où encore

souffre de maladies cardiaques. Le délai d'attente pour obtenir un rendez vous de consultation

peu prendre plusieurs mois. Avec cette formation que vous proposé, des consultations pourrait

être mise en place afin de pas perdre de vue ses patients, certe stabilisé, mais qui nécessite

une surveillance. Cela permettrait d'avoir un suivi plus rapprocher et de proposer au familles

une meilleur prise en charge.

De nature dynamique et volontaire, comme en témoigne mon implication dans mon emploi,

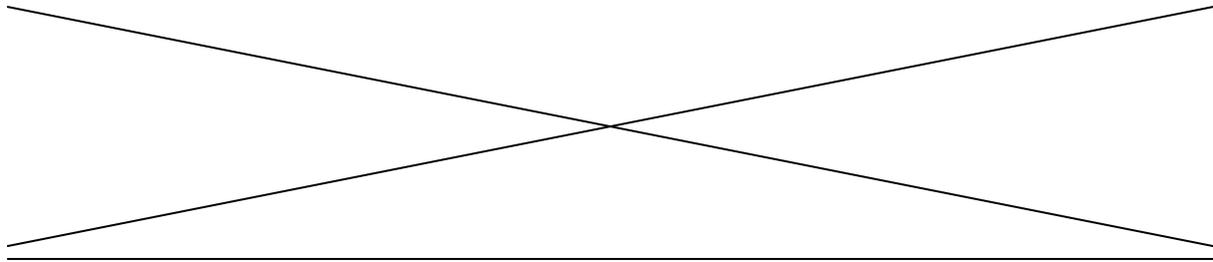
je souhaiterais pouvoir m'appliqué a améliorer le suivi des patients.

Dans la perspective que ses lignes traduisent fidèlement ma motivation, et qu'elle sauront vous

convaincre d'accepter ma candidature, je vous pris de croire, Madame, Monsieur, en l'expression

de mon profond respect.

Madame X



2) Simplifiez les tournures administratives ci-dessous (en supprimant ou modifiant au besoin)

a) Mes services se tiennent en tout état de cause à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

.....

b) Vous avez sollicité le 20 mai courant

.....

c) ...une visite technique dans un centre agréé où sont effectués des contrôles conformes à des normes françaises prédéfinies

.....

d) Vous me ferez parvenir cinq exemplaires dûment signés

.....

e) Présentez-vous au secrétariat muni du présent avis

.....

f) En conséquence je vous conseille de prendre l'attache du syndicat de votre choix

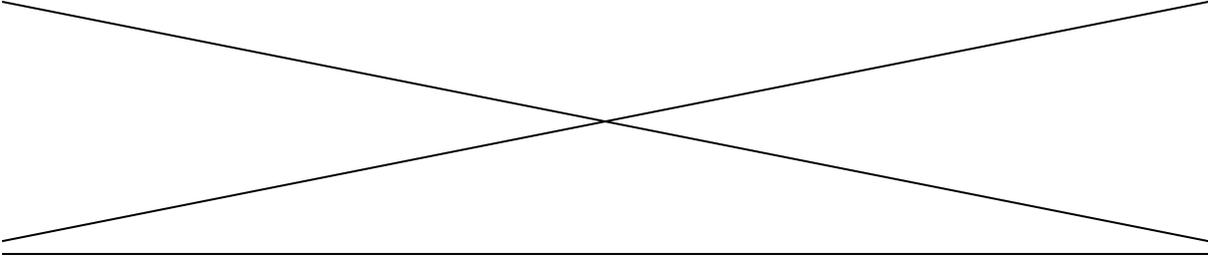
.....

g) Vous avez sollicité auprès de mes services l'ampliation de votre arrêté

.....

h) Je vous joins sous ce pli, l'entier dossier de votre demande d'apurement

.....



PARTIE 3 : INFORMATIQUE

1) Dans un tableur, quelle formule permet de réunir en une seule colonne les données de plusieurs colonnes ?

.....

2) Citer deux navigateurs internet

.....

.....

3) Quels sont les raccourcis clavier permettant de copier et de coller un texte ?

.....

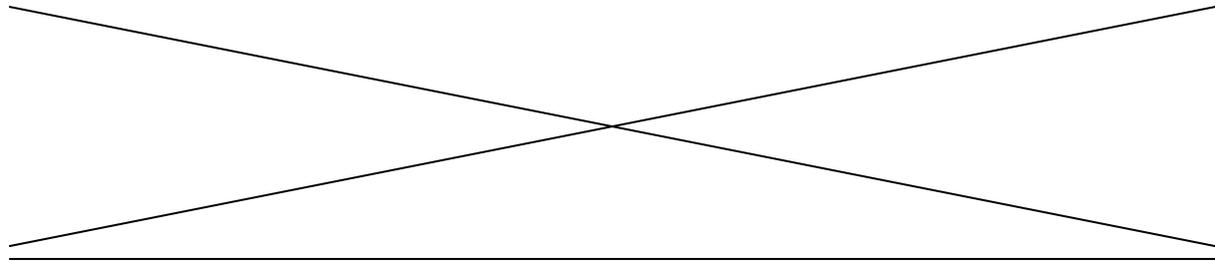
4) Que signifie le terme « Justifier » dans un traitement de texte ?

.....

5) Dans un environnement professionnel, faut-il enregistrer ses documents de travail sur son disque dur ou sur un dossier réseau ? Pourquoi ?

.....

.....



6) Quels usages en matière de téléphonie faut-il promouvoir dans le cadre de la charte Services publics ?

.....

.....

.....

7) A quoi sert un publipostage ?

.....

.....

8) Citer un avantage du format PDF

.....

.....

.....

9) Peut-on faire en sorte qu'une présentation type Powerpoint s'ouvre automatiquement en mode diaporama ?

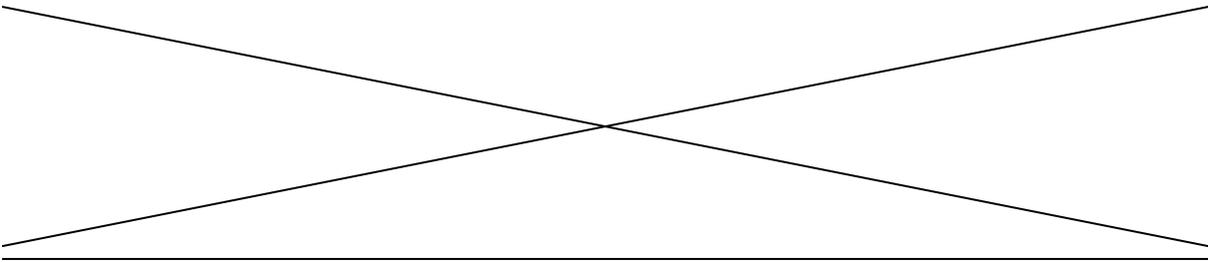
.....

10) Citez 3 moteurs de recherche web :

.....

.....

.....

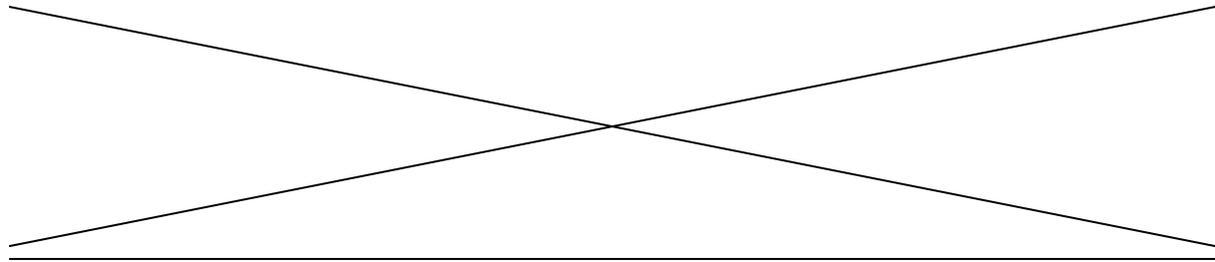


PARTIE 4 : MISES EN SITUATION

1) Gestionnaire de scolarité au sein de l'UFR santé, un étudiant de première année, ayant appris la suspension par le conseil d'état de l'arrêté fixant le numérus clausus des redoublant en PACES vous adresse un courriel dans lequel il s'inquiète de sa situation personnelle. Que faites-vous ?

2) Après votre réponse, l'étudiant vous appelle et se montre menaçant.

Que faites-vous ?

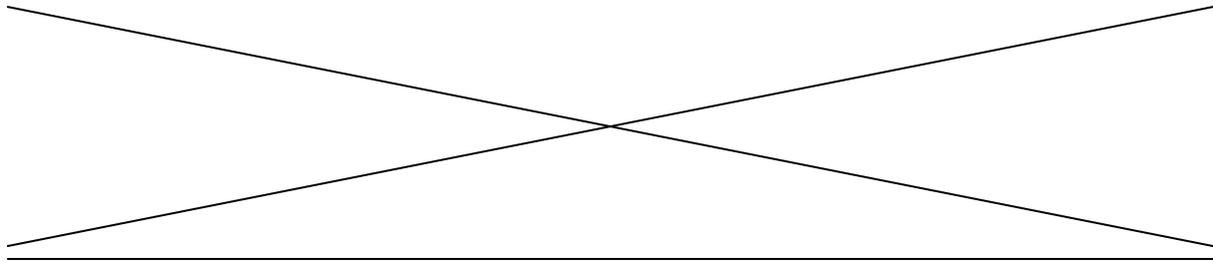


3) Vous êtes adjoint.e en gestion de scolarité et recevez un appel téléphonique de la mère d'un des étudiants inscrit dans votre UFR. Elle vous demande les notes de son fils en L3 pour pouvoir compléter un dossier de demande d'inscription en Master.

Que lui répondez-vous ?

4) Après lecture du document en annexe (Pages 12 à 14) vous répondrez aux questions suivantes :

a) Je suis étudiant allemand et je m'inscris en première année de licence à l'Université à de Besançon. Quel est le montant des droits d'inscription que je devrai payer ?



b) Je suis étudiant japonais et je m'inscris en première année de Master à l'Université de Lorraine.

Quel est le montant des droits d'inscription que je devrai payer ?

c) Peut-on parler de gratuité de l'enseignement supérieur ?

Annexe 1 : Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

[...]

Article 1

Les montants annuels des droits d'inscription acquittés à compter de l'année universitaire 2019-2020 dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, non compris les établissements sous tutelle conjointe relevant du deuxième alinéa de l'article L. 123-1 du code de l'éducation, par les usagers qui y préparent des diplômes nationaux et des titres d'ingénieurs diplômés ainsi que par les usagers mentionnés au 2° de l'article R. 632-5 du code de l'éducation, sont fixés conformément aux dispositions du présent arrêté. [...]

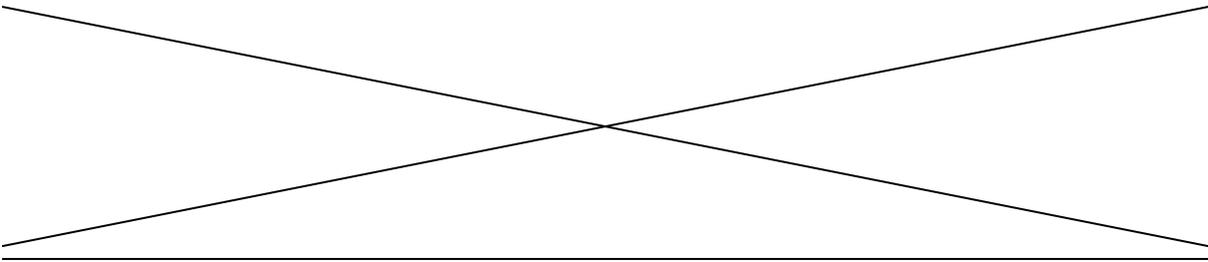
Article 3

Les montants annuels des droits d'inscription sont fixés conformément au tableau 1 annexé au présent arrêté pour les usagers qui satisfont à l'une des conditions ci-après :

- 1° Etre ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne, d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ;**
- 2° Etre titulaire d'un titre de séjour portant la mention « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse » ;**
- 3° Etre titulaire d'une carte de résident délivrée dans les conditions fixées au chapitre IV du titre Ier du livre III du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ou être titulaire d'un titre de même nature délivré dans le cadre d'un accord international applicable à la République française ou être un mineur âgé de moins de dix-huit ans et descendant direct ou à charge du bénéficiaire de l'une de ces cartes ;**
- 4° Etre fiscalement domicilié en France ou être rattaché à un foyer fiscal domicilié en France depuis au moins deux ans, au 1er janvier précédant le début de l'année universitaire au titre de laquelle l'inscription est demandée ;**
- 5° Etre bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou être une personne dont le père, la mère ou le tuteur légal bénéficie de ce statut ou de cette protection ;**
- 6° Etre ressortissant d'un Etat ayant conclu un accord international applicable à la République française prévoyant l'acquittement de droits d'inscription identiques à ceux applicables aux ressortissants français ou dispensant les ressortissants de cet Etat de l'obligation de détenir un titre de séjour en France.**

Article 4

Les élèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée public et qui s'inscrivent dans un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel en application de l'article D. 612-29 du code de l'éducation acquittent les montants des droits au taux plein fixés dans le tableau 1.



Article 5

Les usagers inscrits en doctorat, à l'habilitation à diriger des recherches et aux diplômes sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques à l'exception des cycles courts acquittent les montants des droits fixés dans le tableau 1. [...]

Article 6

Les montants des droits fixés dans le tableau 1 pour les écoles centrales constituées sous la forme d'une école extérieure aux universités et l'école des mines de Nancy de l'université de Lorraine s'appliquent aux usagers inscrits à compter de la rentrée universitaire 2018-2019 dans un cursus de formation d'ingénieur de ces écoles.

Article 8

Les montants annuels des droits d'inscription des usagers qui ne remplissent pas l'une des conditions posées aux articles 3 à 6 sont fixés conformément au tableau 2 annexé au présent arrêté.

Lorsque l'utilisateur en fait la demande au moment de son inscription, le versement en plusieurs fois du montant des droits d'inscription peut être autorisé par l'établissement. Le premier versement est acquitté lors de l'inscription.

Article 17

Les étudiants sont exonérés du paiement des droits d'inscription dans les conditions prévues par les articles R. 719-49 à R. 719-50-1 du code de l'éducation.

[...]

Article 20

Le présent arrêté prend effet à compter de l'année universitaire 2019-2020.

Les usagers ne relevant pas d'une des catégories mentionnées à l'article 3 ayant débuté leur formation en France avant la rentrée universitaire 2019 dans un établissement défini à l'article 1er pour préparer un diplôme national ou un diplôme d'établissement ou dans un centre de français langue étrangère acquittent les montants des droits d'inscription fixés pour les usagers relevant d'une des catégories mentionnées à l'article 3 jusqu'à la fin de leurs études effectuées sans discontinuité dans un de ces établissements. [...]

Article 21

L'arrêté du 21 août 2018 fixant les taux de droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur est abrogé.

Annexe à l'arrêté

Tableau 1 [simplifié]

| | Montant |
|--|----------------|
| Eleves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles | 170€ |
| Usagers préparant un diplôme national relevant du premier cycle | 170 € |
| Usagers préparant un diplôme national relevant du deuxième cycle | 243 € |
| Usagers préparant un diplôme d'ingénieur | 2 500 € |
| Usagers préparant un diplôme national relevant du troisième cycle | 380 € |

Tableau 2 [simplifié]

| | Montant |
|---|----------------|
| Eleves en cycle préparatoire intégré ou assimilé | 2 770 € |
| Usagers préparant un diplôme national relevant du premier cycle | 2 770 € |
| Usagers préparant un diplôme national relevant du deuxième cycle | 3 770 € |
| Usagers préparant un diplôme d'ingénieur | 2 500 € |